



Fédération Française de Football

District de Haute-Marne de Football

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 01 révision 00

SAISON 2020/2021

Réunion configuration restreinte du lundi 28 septembre 2020 à 18h15.

Président : KONARSKI David

Présents : AUBRY Jean François ; CAZIN Joel ; MEYER Gaëtan ;
VINCENT Christophe ; MAIGROT Bruno ; CAPUT Stéphane et PIOT Richard.

Invité : /

Excusés : BERNARD Quentin et GUIOLARD Didier

Absent : /

1. PV de la réunion plénière du 17-02-2020.

Le Procès-verbal de la réunion du 17-02-2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Auditions Arbitre

Arbitre D1 : Après un rappel des faits et lecture du justificatif d'absence, la CDA, à la majorité des voix, décide de faire un rappel à l'arbitre des devoirs de sa charge et enterrine le dossier.

Arbitre D3 : Après un rappel des faits et lecture du justificatif d'absence, la CDA, à la majorité des voix, décide de suspendre l'arbitre à titre conservatoire jusqu'à la prochaine audition.

Arbitre JAS : Après un rappel des faits et notant l'absence du convoqué, la CDA, à la majorité des voix, décide de suspendre l'arbitre à titre conservatoire jusqu'à la

prochaine audition.

3. Bilan de notre représentant en commission de discipline.

J.CAZIN effectue un point sur les dossiers évoqués lors des 3 réunions de la commission de discipline. Il relève quelques écarts sur la rédaction des rapports circonstanciés et le motif de l'exclusion de la FMI, il est important de bien choisir le motif car il y a des barèmes à appliquer suivant les raisons de l'exclusion.

4. Bilan sur les désignations Adultes et Jeunes

G.MEYER dispose de 12 arbitres désignables sur l'effectif théorique de 15 jeunes. Il note quelques bonnes remontées concernant 2 jeunes arbitres.

S.CAPUT regrette les trop nombreuses indisponibilités des arbitres adultes toutes catégories confondues en ce début de saison. On ne peut tolérer le refus d'arbitrer car la désignation est trop éloignée de son domicile.

Rappel : les indisponibilités sont à enregistrer sur son compte FF minimum 15 jours avant ; on ne peut déroger à cette règle. Les affectations sont effectuées plus tardivement en cette période dûes aux besoins de couvrir les rencontres Ligue et par les tours des différentes coupes.

5. Observations/contrôles composition des groupes

D .KONARSKI transmet le point effectué par D. GUIOLARD . Il y a déjà eu 17 observations, 5 accompagnements et 5 examens stagiaires validés.

Il faut accentuer les accompagnements des stagiaires pour évaluer le niveau et détacher les prometteurs.

6. Mise en place de la prochaine Formation Initiale des Arbitres

A cet instant 10 candidats participeront à la FIA de 2020-2021 à compter du 03 octobre et sur 4 samedis. Deux membres CDA formés et diplômés assureront la formation.

7. Questions/Courriers divers.

Courrier d'un arbitre D1 pour se présenter au tests Ligue : une réponse lui sera envoyée directement par mail

Courriers de plusieurs arbitres souhaitant changer de catégorie : la CDA valide toutes les demandes dans le sens D1 vers AA1 ; D2 vers D3

Courriers de clubs ou arbitres informant la CDA de leur fin d'activité dans l'arbitrage, la CDA en prend bonne note.

8. Tour de table

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Suite au décès brutal du référent catégorie D3, la CDA invite le ou les volontaires de cette catégorie à faire un mail de candidature.

En cette période sanitaire délicate, les informations nécessaires seront envoyées au fur à mesure par mail

L'AG du District se tiendra à Nogent le 23 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 20h30.

Prochaine réunion restreinte planifiée le lundi 09 novembre 2020 à 18h15.

Le Président

David KONARSKI

Le Secrétaire

Christophe VINCENT